



**Direction départementale des Finances Publiques
du Pas-de-Calais**

Le 11/06/2025

Pôle d'évaluation domaniale

Immeuble Foch 5 rue du Docteur Brassart
62034 Arras cedex

téléphone : 03 21 51 91 91
mél.:ddfip62.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Le Directeur Départemental des Finances
Publiques à

Madame la Maire de Marck

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Elodie LECLERCQ

téléphone : 06 29 34 12 56
courriel: elodie.leclercq@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS: 24441616
Réf OSE : 2025-62548-40394

LETTRE VALANT AVIS DU DOMAINE

Objet : Cession des parcelles AD1114 et AD1102 d'une superficie globale de 372m² - Proposition aux propriétaires riverains d'acquérir cette emprise contiguë à leur jardin et située à l'arrière de leur habitation . Adresse du bien : Impasse Vauban à MARCK

Par une saisine du 27/05/2025, vous sollicitez l'avis du Pôle d'Évaluation Domaniale quant à la cession de l'emprise susvisée au propriétaire riverain voisin.

Compte tenu de l'ensemble des éléments communiqués, **la valeur vénale du bien est fixée à 7 400€**, hors droits et hors charges, assortie d'une marge d'appréciation de 10%.

L'immeuble peut ainsi être cédé sans justification particulière jusqu'à une valeur arrondie à 6 600€.

Le présent avis est valable 12 mois.

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques
et par délégation,

Elodie LECLERCQ
L'Inspectrice des Finances Publiques

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.